

LINGUISTIQUE DE LA LANGUE ET LINGUISTIQUE DU DISCOURS : DEUX APPROCHES COMPLEMENTAIRES DE LA PHRASE WOLOF, UNITE SEMANTICO-SYNTAXIQUE

Momar CISSE

Université Cheikh Anta DIOP (Sénégal)

Résumé

Depuis que la linguistique s'est constituée en discipline autonome, la syntaxe a eu pour objet les relations des mots à l'intérieur de groupes et de ces groupes à l'intérieur de phrases. C'est ainsi qu'elle s'est toujours intéressée à des problèmes comme les structures du lexique, les catégories de la parole, l'organisation et la fonction des constituants de la phrase...

A côté de ces phénomènes d'ordre morphosyntaxique, on accorde aujourd'hui un rôle de plus en plus important à ceux qui relèvent de l'énonciation (acte qui consiste à employer la langue dans une situation de communication).

Ces deux approches ont donné lieu à des discussions parfois très vives sur l'objet de la linguistique. Ce que l'on peut en tirer, c'est la reconnaissance de deux types de linguistique : une linguistique qui s'occupe de la langue - système d'unités et de valeurs virtuelles - et une autre qui a pour objet le discours - usage de la langue dans un contexte particulier -.

Le présent article tente de montrer, à travers le wolof, qu'au-delà de la différence de perspectives et de méthode, il s'agit là de deux démarches complémentaires qui ne sont pas du tout étrangères à la problématique générale de l'énonciation, notamment dans sa prise en charge de la modalisation.

Mots-clés : phrase, énoncé, énonciation, coordination, subordination, modalisation, langue, discours.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 4

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Abstract

Ever since linguistics gained the status of an autonomous subject, syntax has been addressing the relations between words within phrases and the relations of phrases within sentences. As a consequence, linguistics has always been concerned with such issues as the structures of lexical items, speech categories and the organization and function of the sentence components . . .

Beside these morphosyntactic phenomena, a more and more important part is being played today by the phenomena that are relating to enunciation (an act whereby the language is used in a communication situation).

These two approaches have sometimes brought about hectic debates on the purpose of linguistics. What can be derived from those discussions is the recognition of two types of linguistics : a type of linguistics which focuses on the language (a system of units and potential values) and another type centred around the discourse (the use of language in a given context)

This paper tries to demonstrate, through the Wolof language, that beside the difference of perspectives and methods, the question that arises is the existence of two complementary procedures that are both germane to the general issue of enunciation, notably in the way it addresses modalization.

Keywords : sentence, utterance, enunciation, co-ordination, subordination, modalization, language, discourse.

INTRODUCTION

La linguistique est-elle une discipline totalement autonome ? La question, depuis plus d'une cinquantaine d'années, divise les linguistiques.

Pour certains, la linguistique ne doit pas être mélangée à des disciplines telles que la psychologie et la sociologie, car elle ne peut pas avoir pour préoccupations les motivations du sujet parlant ou les paramètres sociaux en jeu dans un acte de parole. Sa seule préoccupation doit être les différents types de rapports qui régissent la combinaison des signes, en un mot la **langue**.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 4

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Pour d'autres, par contre, il n'est pas possible d'isoler la langue du sujet qui la met en œuvre dans un acte d'énonciation. Et comme la mise en œuvre de la langue dans un acte et donc dans une situation de communication porte le nom de discours, cette linguistique est baptisée « linguistique du discours ».

Si nous lions ces différentes approches à la problématique de la modalisation - catégorie conceptuelle - dans le cadre global de l'énonciation - phénomène qui témoigne de la façon dont le locuteur organise la langue en discours -, nous nous apercevons qu'elles sont complémentaires. Chacune d'entre elles permet d'aborder un aspect de la description de la phrase Wolof. En effet, lorsque l'on aborde les structures de cette phrase, on n'a pas besoin de faire intervenir le sujet d'énonciation ou la situation qui le supporte. Même si le choix d'une structure n'est pas totalement indépendant de la subjectivité qui entoure l'acte de langage, celle-ci est neutralisée pour être limitée à la seule volonté du sujet d'énonciation de mettre en valeur tels ou tels aspects de son énonciation. Si, par contre, l'on s'intéresse aux résultats de l'actualisation de ces structures dans des situations de communication précises, on est obligé de tenir compte de la subjectivité du je-énonciateur.

Ces deux perspectives, brossées à grands traits, correspondent, dans le jeu de la communication, à deux opérations de choix qui sont nécessairement complémentaires. On est obligé à chaque acte de communication de choisir un type d'énonciation appelé modalité d'énonciation et un mode d'expression dit modalité d'énoncé.

1- MODALITES D'ENONCIATION DE LA PHRASE

La phrase, objet de communication, est toujours énoncée selon un besoin précis de l'énonciateur. On conviendra, à la suite de quelques théoriciens de la linguistique énonciative, de parler d'**énoncé** à chaque fois qu'il s'agit de l'actualisation de la phrase dans une situation de communication. En d'autres termes, l'énoncé désigne dans notre approche une réalité observable dans la pratique langagière d'un sujet. La modalité d'énonciation qui permet de situer le sujet parlant par rapport à lui-même, à son interlocuteur et à son propos, peut permettre de catégoriser les énoncés wolof de la manière suivante :

1 –1 Enoncé déclaratif

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 4

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Son énonciation réclame toujours la confiance de l'allocutaire à qui est destiné le contenu de l'énoncé. C'est ainsi qu'il est introduit par le performatif **ma ne**... « je dis... » qui d'ailleurs en tant que constante peut s'effacer

(*ma ne*) *maa ngi dem liggéyi* : « (Je dis) je vais au travail »

- L'énonciation déclarative peut témoigner d'une certaine valeur de vérité ou valeur informative. C'est le cas de l'énoncé ci-dessus que nous appelons déclaratif-informatif.

La polarité négative peut s'appliquer audit énoncé

(*ma ne*) *demuma liggéyi* : « (je dis) je ne vais pas au travail »

- L'énonciation déclarative peut également instaurer entre le locuteur et l'allocutaire une relation par laquelle le locuteur tente de faire part à l'allocutaire d'une émotion. Cette forme de déclaratif est dite déclaratif-affectif

(*ma ne*) *aka moo rafet !* : « qu'il (elle) est beau (belle) ! »

(*ma ne*) *ndaw ku xees !* : « qu'est-ce qu'il (elle) est clair (e) de teint ! »

1 – 2. Enoncé interrogatif

Son énonciation met l'allocutaire en situation de répondre. Ce dernier est supposé avoir la compétence de le faire. C'est pourquoi ledit énoncé est introduit par le performatif *ma laaj*... « je demande... », qui peut s'effacer s'il n'est pas suivi de *ndegam* « si » ou *ndax*.

(*ma laaj la*) *dinga dem Ndakaaru ?* : (je te demande) : « tu partiras à Dakar » ?

ma laaj la ndegam / ndax dinga dem Ndakaaru : « je te demande si tu partiras à Dakar ».

- La demande d'information exprimée par l'interrogation peut porter sur différentes sortes d'identification :

- **de personnes** (agent ou destinataire) : *Kan / ñan, yan, ban, ana*

Kan moo nekk ci néeg bi ? : « qui est dans la chambre ? »

Ñan ñoo nekk ci néeg bi ? : « qui sont dans la chambre ? »

Yan xale ñoo nekk ci néeg bi ? : « quels enfants sont dans la chambre ? »

Ban xale moo nekk ci néeg bi ? : « quel enfant est dans la chambre »

Ana Moodu ? : « où est Modou ? »

- **de choses** (le patient, l'action) : le mot interrogatif est : *lan, ban, ana*.

Lan moo la jot ? : « qu'est-ce qui t'arrive ? »

Ban uppukaay laay jël ? : « quel éventail je prends ? »

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 4

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Ana sër bi ? : « où est le pagne ? »

- **de lieu** (espace) : le mot interrogatif est : *fan*

Fan nga jëm : « où te diriges-tu ? »

- **de temps** : le mot interrogatif est : *kañ*

Kañ ngay dem ? : « quand pars-tu ? »

- **de quantité** : le mot interrogatif est : *ñaata*

Ñaata la sër bi di jar ? : « combien vaut le pagne ? »

- **de cause** : les expressions utilisées pour marquer l'interrogation sont dans ce cas : *lu tax ? ndax lan ?*

Lu tax ngay dem ? : « pourquoi pars-tu ? »

Ndax lan ngay dem ? : « Pourquoi pars-tu ? »

- **de but** : l'interrogation est ici marquée par : *ngir lan ?*

Dangay dem ngir lan ? : « tu pars dans quelle intention ? »

- L'interrogation peut également être marquée par *ndax*, *xanaa* ou *mbaa*. Dans chacun de ces emplois, il ne s'agit plus d'une demande d'information au sens strict du terme : le contenu de l'énoncé se limite à demander la confirmation ou l'infirmité d'une information identifiée, présumée et même espérée, pour des raisons diverses, par le locuteur-demandeur.

Xanaa sa xarit la ? présuppose « je suppose que c'est bien ton ami »

Mbaa sa xarit la ? présuppose « j'ai espoir que c'est bien ton ami »

Ndax sa xarit la ? présuppose « je l'identifie comme étant ton ami »

- A l'oral, l'interrogation est marquée par une certaine intonation montante

Dinga ñëw ? : « tu viendras ? »

1-3. Enoncé injonctif

Son énonciation bien que ne qualifiant pas l'allocutaire, le met en situation d'accomplir un acte ou d'adopter une attitude voulue par le locuteur.

C'est pourquoi il est introduit par les performatifs

ma sant ... « J'ordonne de... »

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 4

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

ou *ma digal* ... « je conseille de ... »

L'allocutaire peut ne pas avoir d'alternative possible dans sa réaction. C'est le cas de l'impératif (injonctif strict) même si l'injonction de cette forme impérative peut être tempérée par le ton et par le rapport qui existe entre les interlocuteurs.

Toogal ! (injonction non tempérée) : Assieds-toi !

Toogal yawit sama xarit ! (injonction tempérée) : « Assieds-toi, toi aussi, mon ami ! »

On constate qu'ici (injonction tempérée), comme dans l'obligatif qui suit, le locuteur ne se donne pas un réel statut de pouvoir.

Naa dem balaa muy guddi ! (obligatif) : « Que je parte avant qu'il fasse nuit ! »

2. MODALITES D'ENONCE DE LA PHRASE WOLOF

La modalité d'énoncé est surtout axée sur le rapport entre la syntaxe et le discours en tant que mode d'énonciation supposant l'interaction d'un sujet-énonçant et d'un sujet-recevant.

Construire une phrase, c'est agencer des mots en syntagmes au moyen de principes organisateurs sous-jacents appelés structures. Ces structures résultent d'une organisation syntaxique prise en dehors de toute énonciation. Elles font de la phrase une réalité virtuelle parce qu'en attente d'utilisation. Nous avons en wolof plusieurs types de structures et donc de phrases.

2-1. La phrase sans verbe

Elle est employée dans quatre types de constructions :

- avec des exclamations

Cëy Moodu ! « Oh, Modou ! »

Ndaw xale ! « que d'enfants ! »

Ndeysaan ! « le pauvre ! » (interjection exprimant l'attendrissement ou l'ironie)

- avec des nominaux en relation, prédicative

Jjigéen, fayda « une femme de la détermination » / la détermination fait la femme »

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 4

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

- avec l'emploi de – *ng* (marque du présentatif). Ici, la structure acquiert une valeur présentative de localisation avec deux modes de repérage. En effet, la localisation peut se faire à partir du locuteur (énonciateur) ou à partir de l'allocutaire (énonciataire).

- Enonciateur-repère

Sidaat a ngi « Voici Sidate »

Sidaat a ngii « Voici Sidate ici »

Sidaat n ngile « Voici Sidate ici » (même valeur que le précédent)

Sidaat a nga « Voilà Sidate »

Sidaat a ngee « Voilà Sidate là-bas »

Sidaat a ngale « Voilà Sidate là-bas » (- ale est plus éloigné que –ee)

Constatons que : * -i, - ii, - ile marquent la proximité par rapport à l'énonciateur
*-a, -ee, -ale marquent l'éloignement par rapport à ce même repère.

- Enonciataire - repère

Sidaat a ngoogu « Voilà Sidate (à côté de toi) »

Sidaat a ngoogule “

Sidaat a ngoogii “

Sidaat a ngoogile “

Sidaat a ngoogee « Voilà Sidate (éloigné de toi) »

Sidaat a ngoogale

Constatons que -oo...u, -oo...ule, -oo...ii, -oo...ile marquent la proximité par rapport à l'interlocuteur (énonciataire)

-oo...ee, oo...ale marquent l'éloignement par rapport à ce même repère.

En dehors de oo...u, tous les autres connecteurs ont aussi une valeur d'insistance.

Signalons également que dans ces cas de figure, la polarité négative est impossible.

Signalons que pour les deux types de repérage, le démonstratif suffixé à la marque –ng peut être suffixé au fonctionnel « n » exprimant la manière.

Mu ngi nii « le voilà comme cela »

Si l'on veut mettre en relief le lieu où se trouve la personne ou l'objet désigné, on utilise le

fonctionnel « f »

Mu ngi fii « le voilà ici »

- avec l'emploi de la (marque de l'emphatique du complément), la structure aide surtout à identifier, à constater.

Faatu la « c'est Fatou »

Faatu doktoor la « Fatou est docteur »

Nun, doktoor lanu « nous, nous sommes docteur(s) »

Ici, la polarité négative transforme la phrase non verbale en phrase verbale

Faatu la (polarité positive) « c'est Fatou ? »

Nominal + marque de l'emphatique

Du Faatu (polarité négative) « ce n'est pas Fatou ».

Verbe d'existence **di** + **u** (négation) + nominal

2-2. La phrase verbale

Elle peut être à structure simple ou complexe.

2-2-1. Structure simple

Elle comporte un seul syntagme verbal. Son analyse est donc gouvernée par la présence d'un verbe qui peut être soumis à différentes énonciations.

Xale bee ko rafet ! (déclaratif-affectif) « Qu'est-ce que l'enfant est beau ! »

Abdoo ngiy dem Ndakaaru (déclaratif-informatif) « Abdou va à Dakar »

Ndax Moodu ñëw na ? (interrogatif) « Est-ce que Modou est venu ? »

Ñëwal (injonctif strict = impératif) « viens »

Nanu dem (injonctif tempéré = obligatif) « que l'on parte »

2-2-2. Structure complexe

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 4

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Elle comporte plusieurs syntagmes verbaux unis soit par un rapport de coordination soit par un rapport de subordination. Chacun de ces rapports peut être renforcé par un connecteur logique, coordonnant ou subordonnant selon le cas.

2-2-2-1. Rapport de coordination

Il peut être implicite :

Gorul, yettul, bëgg xaalis : « Il n'abat ni ne sculpte et il veut de l'argent »

Il peut être marqué par l'un des coordonnants suivants qui exprime différentes nuances sémantiques : - *am, mbaa, walla, wànte, waaya, ak, te*

- *Wànte, waaya* permettent de mettre en valeur l'information supplémentaire dans un rapport d'opposition.

Sonnul wànte / waaya taxaw na « Il n'est pas fatigué mais il s'est arrêté »

- *Te* introduit un rapport de succession ou de parallélisme entre deux informations

Demal te ñëw « Va puis revient »

- *Walla* introduit une possibilité de choix entre deux éléments

Woowal Faatu walla Moodu : « Appelle Fatou ou Modou »

- *Am* introduit plutôt un rapport d'alternative. Il partage d'ailleurs cette valeur avec *mbaa*.

Dangay ñëw am déet ? : « tu viens ou non ? »

Cependant dans un contexte où il n'y a pas d'alternative *mbaa* indique implicitement la préférence du locuteur

Mbaa dinga ñëw ? « Est-ce que tu viendras ? » (c'est ce que je souhaite)

Ak peut coordonner :

- des constituants nominaux

Woowal Faatu ak Moodu : « Appelle Fatou et Modou »

- des constituants verbaux

Maa ngi lay woy ak a kañ : « Je te chante et te loue »

Il peut également indiquer un rapport d'inclusion

Ak li may daj ci moom yépp, mu may faye lii : « Avec tout ce que je fais pour lui, il me paye de cette façon ».

2-2-2-2. Rapport de subordination

Il s'agit ici d'une relation d'inclusion ou de dépendance entre deux syntagmes. Là aussi la relation peut être implicite ou explicite, c'est-à-dire marquée par un connecteur logique spécifique.

Dans la subordination implicite, les deux syntagmes sont simplement juxtaposés. Contrairement à la relation de coordination, ici, aucun des deux syntagmes n'a une autonomie sémantique. On peut soutenir qu'il s'agit d'une juxtaposition syntaxique associée à une dépendance sémantique.

Ñëwul, dafa tawat (rapport de cause à effet) : « Il n'est pas venu, il est malade. »

Différents connecteurs logiques sont relevés en fonction des relations sémantiques suivantes :

- **relation causale.** Les connecteurs *ndax*, *ndaxte*, *ndegam* ou *ndeem* établissent une relation de cause à effet entre deux éléments **a** et **b**. Cependant, en fonction de la nature de la relation exprimée, ils peuvent comporter des nuances.

Ndax introduit une justification, une explication **x** par rapport à un élément **y** énoncé. Il s'y ajoute que l'élément **y** peut fort bien se suffire à lui-même.

Maa ngi ñibbisi ci benn waxtu ndax mënumawoon am woto : « Je suis rentré à une heure car je ne pouvais pas trouver de voiture »

On peut ne pas éprouver la nécessité d'ajouter « *ndax mënumawoon am woto* » pour répondre à la question :

ban waxtu nga ñibbisi biig ? : « A quelle heure es – tu revenu (e) hier nuit ? »

Avec *ndaxte* la relation entre les deux propos est beaucoup plus étroite : représentant le fait et l'explication du fait, ils doivent obligatoirement se suivre.

Ñëwumawoon ndaxte dama amoon ndaje : « Je n'étais pas venu **parce que** j'avais une réunion »

Avec *ndegam* ou *ndeem* le propos énoncé reprend un argument évident ou connu de l'interlocuteur et qui détermine la conséquence. Ces éléments marqueurs de la relation de cause peuvent alors servir à imposer le propos à l'interlocuteur.

Ndegam nanguwoo dawal ma yóbbu la : « Comme tu ne veux pas conduire, je t’emmène »

- **relation consécutive.** Les connecteurs consécutifs *moo tax*, *moo waral*, *bon*, *kon* (boog), *ba tax* établissent une relation de conséquence entre deux éléments **a** et **b**. Leur emploi est cependant fonction de la façon dont cette relation est établie.

Moo tax, *moo waral* et *ba tax* établissent une relation consécutive liée au point de vue du locuteur et qui va de la cause à l’effet.

Lii dafa gaaw moo tax / moo waral ñépp am mbetteel : « Ceci est rapide **c’est pourquoi** tout le monde est surpris »

Quand la conséquence est prévisible on emploie « *ba tax* » (de telle sorte que / au point que)

Lii dafa gaaw ba tax ñépp am mbetteel : « Ceci est rapide **c’est pourquoi** tout le monde est surpris »

Kon (*boog*) et **bon** introduisent une conclusion fondée sur des raisons considérées comme admises et présentées comme objectives.

Faatu ñëwul bon / kon (boog) maa ngi dem. : « Fatou n’est pas venue donc je m’en vais ».

- **Relation temporelle.** Les connecteurs temporels établissent une relation de succession ou de simultanéité entre deux faits : une information principale et une information secondaire.

Bi / ba ... Vee exprime l’antériorité ou la postériorité du procès qu’il introduit.

Bi / ba mu demee laa agsi (antériorité) : « c’est quand il est parti que je suis arrivé »

Bi mu agsee, (fekk na) Faatu pare (postériorité) : « Quand il est arrivé, (il a trouvé que) Fatou avait déjà terminé »

Bi / ba ...+ y (marque de l’inaccompli) exprime la simultanéité de deux procès

Bi / ba muy dem laa ñëw : « Cest quand il partait que je suis arrivé »

Bi / ba muy dem laay ñëw : « C’est quand il partait que je venais »

C’est quand il partait que je venais : (l’intervalle de simultanéité est plus ou moins large)

Balaa ou *laata* et *ba* expriment une relation d’antériorité de l’information principale

Faatu dina agsi balaa / laata ngay ñëw : « Fatou arrivera **avant que** tu ne partes »

Maa ngiy toog fii ba nga dellusi : « Je reste ici jusqu’à ce que tu reviennes. »

- **relation concessive.** Les connecteurs concessifs établissent une relation d’opposition ou de concession entre deux éléments a et b. Leur emploi dépend de la façon dont cette relation est établie.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 4

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

- Les coordonnants *wànte*, *waaya*, *waande* (mais) peuvent également induire une valeur sémantique. Dans ce cas, ils expriment deux aspects différents d'une même réalité.

Mu ngi ree wànte / waaya / waande metti na ko : « Il rit mais il en souffre »

- *Doonte* (même si) exprime un contraste

Maa ngi dem doonte tere nga ma ko : « Je pars même si tu me l'interdis »

Ndaxam, moona / moonte expriment une concession qui peut être forte ou atténuée selon le contexte.

Mu ngi fecc ndaxam / moona / moonte añagul : « Il danse, **pourtant** il n'a pas encore déjeuné ».

- **relation de but**. Les connecteurs *ndax*, *ngir* établissent une relation de conséquence **visée** (on a l'intention d'aboutir au résultat) ou **refusée** (on craint d'aboutir au résultat).

Dafa tëgg ndënd yi ngir / ndax nit ñi ñëw : « Il a battu les tam-tams pour que les gens viennent » (il souhaite la venue des gens).

Maa ngi dellu ngir sama yaay baña mer : « je retourne pour que ma mère ne soit pas en colère » (il craint la colère de la maman)

- **relation d'addition**. Les connecteurs additifs (*rax ci dolli*, *rawatina*, *astemaa / sàkkaatuma*) expriment une relation d'addition. Ils permettent d'ajouter une information à l'intérieur de la phrase en mettant en valeur l'information principale (celle qu'ils introduisent).

Lekkul, naanul rax ci dolli ñu koy dóor : « Il n'a pas mangé, il n'a pas bu, **de surcroît** on le bat »

Maa ngi gërëm ñi fi teew ñépp rawatina doomi baayam yi : « je remercie tous les présents et **surtout** ses demi-frères. » (on survalorise l'information principale).

Masul nangu loolu sàkkaatuma / astemaa lii : « il n'a jamais accepté cela **à plus forte raison** ceci ». (on dévalorise l'information principale).

- **relation d'hypothèse et de condition**. Les connecteurs (*Su... ee*, *Suy...*, *Su...oon*) établissent une relation d'hypothèse ou de condition dont les suites éventuelles sont exposées dans le syntagme qui n'est pas introduit par le connecteur.

L'hypothèse exprimée par le connecteur *su...* verbe + *ee* concerne un futur proche ou lointain qui se contente d'annoncer l'événement : il aura lieu

Su ñëwee ma dem : « s'il vient, je pars »

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 4

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

On constate dans cet exemple, l'antériorité de l'action *ñew* introduite par le connecteur. Pour exprimer, dans le même contexte, la simultanéité des deux actions, on utilise la marque de l'inaccompli *di* ou sa variante *y*

Suy ñew may dem : « s'il vient, je pars »

Selon le contexte (condition) ce même énoncé peut exprimer l'antériorité « si jamais il vient, je pars ».

Avec la marque de passé – *oon*, on est dans l'irréel. C'est à peine une hypothèse puisqu'on sait avec certitude que l'action ne s'est pas réalisée.

Su ñewoon ma dem : « s'il était venu, je serais parti »

« *ma dem* » traduit ici une pure éventualité qui pouvait même être exprimée par « *demkontewoon naa* » ; *konte* étant la marque de l'irréel.

Su ñewoon demkontewoon naa : « S'il était venu, je serais parti ».

- **relation comparative.** Les connecteurs comparatifs expriment une relation de comparaison entre deux ou plusieurs éléments.

Ni, na, niki, naka, ne établissent un rapport d'égalité

Def na ne / na / rakkam « il a fait **comme** son cadet »

(lu) raw établit un rapport de supériorité.

Def na lu raw li nga def : « il a fait **plus que** ce que tu as fait »

(lu) yées établit un rapport d'infériorité.

Li mu def moo yées li nga def : « ce qu'il a fait est moindre que ce que tu as fait »

CONCLUSION

Comme nous le voyons, l'énonciateur est partout présent dans une phrase, depuis la conception jusqu'à l'actualisation en énoncé. Aussi est-il difficile d'isoler l'étude du fonctionnement d'une langue du sujet qui met en œuvre ladite langue dans un acte langagier pour répondre à une intention, à un besoin d'expression et de communication. Ceci montre l'importance de la théorie de l'énonciation - qui étudie de quelle manière l'acte d'énonciation permet de référer et de s'inscrire dans les structures de la langue -, dans l'explication des faits de langue. Cependant, la position de l'énonciateur par rapport à son interlocuteur et par rapport à l'énoncé contribue à distinguer deux types d'énonciation :

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 4

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

- une énonciation qui, fortement solidaire de la situation de communication, impose, pour des raisons diverses, à la phase des marques morphologiques et syntaxiques particulières, et dans laquelle le choix du type de phrase est dicté par l'intention de communication. C'est le cas quand la phrase est introduite par l'un des performatifs suivants : *ma ne..* « je dis... », *ma laaj...* « je demande... », *ma sant* « j'ordonne... » ou *ma digal* « je conseille... »

- une énonciation qui, bien que non coupée de la situation réelle de communication, ne laisse pas toujours de marques subjectives visibles dans l'énoncé. Certes dans ce cas l'énonciateur a la possibilité de moduler son message mais cela ne se fait pas au nom de l'intention de communication.

Il s'agit là de deux attitudes forcément complémentaires. La dernière suivant naturellement la première dans tout processus de communication verbale.

BIBLIOGRAPHIE

AUSTIN, Jean Louis (1970). *Quand dire c'est faire*. Paris : Seuil

CISSE, Momar (1987). *Expression du temps et de l'aspect dans la*

communication linguistique. Analyse de quelques énoncés du français (langue dite à temps) et du wolof (langue dite à aspects) dans le cadre de la théorie générale de l'énonciation, Doctorat de 3^{ème} cycle : Université de Nice

DIALO, Amadou (1981). *Structures verbales du wolof contemporain*. Dakar :

CLAD

DIOUF, Jean Léopold (2001). *Grammaire du wolof contemporain*. Tokyo :

University of Foreign studies

KA, Omar (1982). *La syntaxe du wolof. Essai d'analyse distributionnelle*,

Doctorat de 3^{ème} cycle : UCAD

MAINGUENEAU, Denis (1996). *Aborder la linguistique*. Paris : Seuil

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 4

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99